



International Actuarial Association
Association Actuarielle Internationale

COMMUNIQUÉ DE NOUVELLES

Le 7 janvier 2019

Résultat des élections de l'AAI pour 2019 et message du président



L'Association Actuarielle Internationale (AAI) est heureuse d'annoncer qu'à sa réunion du 1^{er} décembre 2018 à Mexico, au Mexique, le conseil a approuvé les personnes suivantes à titre de dirigeants de l'AAI à compter du 1^{er} janvier 2019.

Président : Gábor Hanák (Hongrie)
Président désigné : Tonya B. Manning (États-Unis)
Président sortant : Masaaki Yoshimura (Japon)

Tous les mandats sont d'une durée d'un an et se terminent le 31 décembre 2019.

La participation de M. Hanák aux travaux de l'AAI remonte à 2011. Membre du Comité des normes actuarielles (CNA) de 2011 à 2017, il a aussi siégé à plusieurs groupes de travail du CNA et à d'autres comités de l'AAI. Élu président désigné en 2017, puis président du Sous-comité de la planification stratégique en 2018, il a aussi occupé les fonctions de président de l'Hungarian Actuarial Society et de l'Association Actuarielle Européenne.

Voici le texte de l'allocution de M. Hanák au moment de son entrée en fonction à titre de président de l'AAI :

« Je tiens à remercier le Conseil de l'AAI de m'avoir choisi comme président pour 2019; je voudrais aussi remercier mon épouse, Ágnes, de m'avoir toujours encouragé, ainsi que mon employeur, KPMG, de m'avoir soutenu pendant mes activités de bénévolat auprès de l'AAI. C'est un grand honneur et un grand privilège de servir, de diriger et de représenter l'AAI, qui a une longue histoire et sert l'intérêt public dans le monde entier.

Je suis le premier président de l'AAI originaire d'Europe centrale et orientale, une région qui a commencé ou recommencé le développement de ses associations actuarielles au lendemain des changements qui ont suivi l'effondrement du bloc soviétique au début des années 1990. Dans presque chacun des pays de cette région, une association actuarielle nouvelle ou renouvelée a vu le jour au cours de la première moitié des années 1990 et, bientôt, la plupart d'entre elles deviendront membres titulaires de l'AAI, contribuant ainsi à la mondialisation de la profession actuarielle.

L'année 2018 a marqué le 20^e anniversaire de la restructuration de l'AAI, qui est passée d'une association d'actuaire individuels à un regroupement d'associations actuarielles; et en décembre dernier, nous avons célébré l'adhésion de notre 100^e association membre. L'AAI a beaucoup changé au cours des 20 dernières années; ses associations membres titulaires sont devenues plus professionnelles qu'il y a 20 ans et cherchent à atteindre l'excellence professionnelle et à contribuer au bien-être de la société. Nos principaux interlocuteurs reconnaissent la valeur que nous ajoutons à leurs activités.

L'AAI connaît une transition à bien des égards. Elle est confrontée à d'immenses défis que ses membres fondateurs de l'AAI n'avaient sans doute pas envisagés il y a 20 ans. Néanmoins, les deux dernières décennies d'activités fructueuses ont démontré que ses assises étaient solides et adéquates.

Donc, en faisant fond sur nos solides assises, il est important et opportun de finaliser l'examen de notre stratégie générale, y compris une nouvelle vision, une nouvelle mission et de nouveaux objectifs stratégiques. Nos nouveaux objectifs stratégiques s'articuleront autour de trois axes : les relations supranationales, la promotion de la profession et le développement des compétences. Parallèlement, nous reverrons plusieurs aspects de nos activités afin de mieux nous adapter aux défis présents et à venir auxquels notre profession est confrontée à l'échelle mondiale. Nous devons combiner les qualités que toute profession mondiale moderne et avant-gardiste doit posséder et les méthodes, les compétences et les modes de pensée actuariels qui nous caractérisent.

Dernier point et non le moindre, je tiens à féliciter M. Masaaki Yoshimura pour sa compétence, son expérience et son dévouement, lui qui a géré avec succès en 2017, en sa qualité de président, de nombreuses questions qui revêtaient une importance cruciale pour l'AAI. Je prends donc le relais de très bonnes mains et je le tiendrai fermement jusqu'à terme avant de le passer à mon successeur, en 2020. Nous avons plusieurs gros défis à relever en 2019 et je vais servir et diriger l'AAI en suivant les conseils de nos associations membres titulaires et de nos sections et en travaillant de concert avec les autres dirigeants et avec le Comité exécutif et le personnel du Secrétariat. »

Pour en savoir davantage sur les travaux de l'AAI, rendez vous sur le site Web de l'AAI ou communiquez avec le [Secrétariat de l'AAI](#).

L'Association Actuarielle Internationale (AAI) est le regroupement international des associations professionnelles d'actuaire et comporte plusieurs sections spécialisées selon les intérêts individuels des actuaires. Fondée en 1895, l'AAI existe pour promouvoir le développement d'une profession reconnue mondialement comme possédant les compétences techniques et la fiabilité nécessaires pour bien servir l'intérêt public. L'AAI comprend 74 associations Membres Titulaires, représentant 98 pourcent de tous les actuaires pleinement qualifiés dans le monde, et 26 associations Membres Associés.

International Actuarial Association | Association Actuarielle Internationale

99 Metcalfe Suite 1203 Ottawa, ON K1P 6L7 Canada

Tel: 1-613-236-0886 | Fax: 1-613-236-1386

secretariat@actuaries.org | www.actuaries.org

